

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 20201

Numéro SIREN : 510 575 384

Nom ou dénomination : HOLYMPIADES

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt 17995

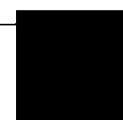
HOLYMPIADES  
64 BOULEVARD DE CAMBRAI  
59100 ROUBAIX  
0320659600

2023 5017995



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



# Bilan Actif

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 01/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	997 266 297		997 266 297	998 270 886
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>997 266 297</b>		<b>997 266 297</b>	<b>998 270 886</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>997 266 297</b>		<b>997 266 297</b>	<b>998 270 886</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	788 260 068		788 260 068	611 168 863
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>788 260 068</b>		<b>788 260 068</b>	<b>611 168 863</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>788 260 068</b>		<b>788 260 068</b>	<b>611 168 863</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

**TOTAL GÉNÉRAL**

**1 785 526 365**

**1 785 526 365**

**1 609 439 749**

# Bilan Passif

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 01/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 978 988 600	978 988 600	978 988 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	46 447 537	36 391 633
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	580 855 335	389 793 173
<b>Résultat de l'exercice</b>	178 547 634	201 118 065
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 784 839 106</b>	<b>1 606 291 472</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 784 839 106</b>	<b>1 606 291 472</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	675 359	3 133 139
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>675 359</b>	<b>3 133 139</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 900	11 394
Dettes fiscales et sociales		3 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>11 900</b>	<b>15 138</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>DETTES</b>	<b>687 259</b>	<b>3 148 277</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 785 526 365</b>	<b>1 609 439 749</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 01/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services <b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			46 150 <b>46 150</b>	78 040 <b>78 040</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b> Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes <b>TOTAL charges externes :</b>			61 521 <b>61 521</b>	537 114 <b>537 114</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			7 589	3 744
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires et traitements Charges sociales <b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges <b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>				
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b> <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			80 040 <b>149 150</b>	73 913 <b>614 771</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(103 000)</b>	<b>(536 731)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

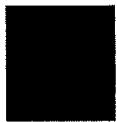
HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 01/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(103 000)</b>	<b>(536 731)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	174 300 992	201 043 399
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 623 915	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>176 924 907</b>	<b>201 043 399</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 036	4 345
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>5 036</b>	<b>4 345</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>176 919 871</b>	<b>201 039 054</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>176 816 870</b>	<b>200 502 323</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 523 664	3 172 534
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>6 523 664</b>	<b>3 172 534</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 732 293	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>1 732 293</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 791 371</b>	<b>3 172 534</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 060 607	2 556 792
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>183 494 721</b>	<b>204 293 973</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 947 087</b>	<b>3 175 908</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>178 547 634</b>	<b>201 118 065</b>

HOLYMPIADES  
64 BOULEVARD DE CAMBRAI  
59100 ROUBAIX  
0320659600

*[Handwritten signature]*  
*[Faint, illegible text]*



# ANNEXES

31/12/2022



# A. INFORMATIONS GENERALES

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

## 1. Evénements principaux de l'exercice

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a démarré le 24 février 2022.

Ce conflit et les sanctions économiques qui en résultent ont des impacts importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays et sur l'économie mondiale.

L'activité de Decathlon en Russie a été suspendue et les magasins fermés. Le groupe a procédé à l'ensemble des dépréciations nécessaires.

L'ensemble de ces mesures n'amène pas à une décote des titres de participations.

## 2.1 Principes et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, en application du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

## 2.2 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité.

- Evaluation des Holdings intermédiaires.

La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

- Constitution de provisions pour dépréciation.

La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus. Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.



## B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

### 1. BILAN ACTIF

#### 1.1 : Immobilisations financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	998 270 886		727 704
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>998 270 886</b>		<b>727 704</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 732 293	997 266 297	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>1 732 293</b>	<b>997 266 297</b>	

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

## B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

### 1.2 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	788 260 068	788 260 068	
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>788 260 068</b>	<b>788 260 068</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>788 260 068</b>	<b>788 260 068</b>	

## B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

### 2. BILAN PASSIF

#### 2.1 : Capitaux propres

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	978 988 600			978 988 600
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	36 391 633	10 055 903		46 447 537
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	389 793 173	191 062 162		580 855 335
Acompte sur dividendes				
Résultat de l'exercice	201 118 065	178 547 634	201 118 065	178 547 634
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>1 606 291 472</b>	<b>379 665 699</b>	<b>201 118 065</b>	<b>1 784 839 106</b>

Nombre d'actions	9 789 886			9 789 886
Valeur nominale	100			100

Chaque action confère des droits identiques

## B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

### 2.2 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Auprès des établissements de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immo. et comptes rattachés Groupe et associés	11 900          675 359	11 900          675 359		
Autres dettes Dette représentat. de titres empruntés Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>687 259</b>	<b>687 259</b>		

## C. DIVERS

HOLYMPIADES

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

### 1 : Intégration fiscale

La société est comprise depuis le 1er Janvier 2010 dans un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés est à la charge de la société comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge d'impôt a pour contrepartie une dette à la société tête de groupe.

Dans l'hypothèse où la société a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe est rétrocédée à la filiale au fur et à mesure qu'elle redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

### 2 : Engagement

Ligne de crédit ouverte pour un montant de 105 000 KE à échéance 26 Octobre 2023.

La ligne de crédit a été mise en place pour les besoins généraux de trésorerie pouvant émaner du rachat éventuel de titres liés au régime d'épargne salariale du groupe.

A l'issue des plans de stocks-options, le groupe a un engagement de rachat des actions émises par les sociétés contrôlées par HOLYMPIADES qui s'élève au maximum à 54 378K€ (\*).

Il existe un engagement de rachat des titres SOPARHLON B et DECATHLON détenus par les cadres des sociétés contrôlées par HOLYMPIADES qui s'élève au maximum à 176 924 K€ (\*).

Afin d'assurer la liquidité des Fonds Commun de Placement d'Entreprise, la société HOLYMPIADES est engagée à racheter les titres détenus par les FCP Oxyval et Decaval. Cet engagement s'élève au maximum à 912 838 K€ (\*).

(\* ) valeur expert Mai 2023

### 3 : Entité consolidante

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SURHOLYMPIADES siret 51908823100013	SAS	1 234 619 140	64 BD DE CAMBRAI ROUBAIX

### 4 : Effectif

L'établissement ne compte aucun effectif.

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**HOLYMPIADES**

Filiales dont la valeur brute excède 1% du capital  
(données au 31/12/2022 en KE)

Société	Capital	Autres capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable brute des titres détenus	Provision sur titres	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<u>FILIALES (+50%)</u>									
SOPARTHLON B	7 480	41 313	75,74%	441 635		441 635		93 819	73 978
COROT	685	225 687	58,46%	165 669		165 669		54 353	31 551
CLEPATHLON	10	-2	99,90%	10		10		-2	
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</u>									
DECATHLON	10 600	3 317 297	15,07%	389 952		389 952	1 492 576	913 555	68 772

**HOLYMPIADES**  
Société par Actions Simplifiée à capital variable  
Siège social : 64, boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix  
510 575 384 RCS LILLE METROPOLE

(la « Société »)

---

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUI 2023

---

Le 29 juin 2023,  
A 11h00.

L'associé unique de la Société :

La société SURHOLYMPIADES, SAS à capital variable, dont le siège social est situé au 64, boulevard de Cambrai à Roubaix (59100), immatriculée sous le numéro 519 088 231 RCS Lille Métropole et représentée par Monsieur Barthélémy GUISLAIN, président.

--/--

A décidé ce qui suit :

--/--

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, approuvant la proposition du président de la Société, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, qui est un bénéfice de 178.547.634,22 €, de la manière suivante :

- à la réserve légale afin de le porte à son minimum légal, soit	8.927.381,71 €
- le solde au poste « Report à nouveau », soit	169.620.252,51 €
	<hr/>
	178.547.634,22 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a mis en paiement aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

--/--

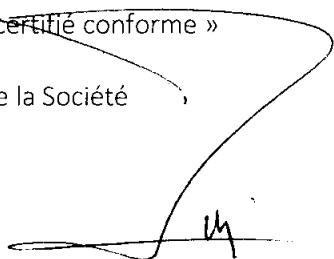
CINQUIEME DECISION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

--/--

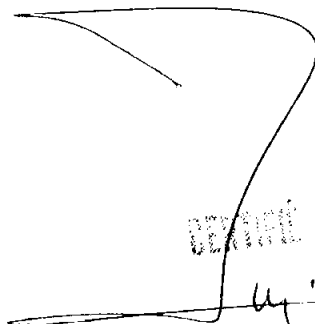
« Pour extrait certifié conforme »

Le président de la Société





KPMG SA  
36 Rue Eugène Jacquet  
59700 Marcq en Baroeul

  
CERTIFIÉ CORPORAIF

# Holympiades SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Holympiades SAS

64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92056 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre





KPMG SA  
36 Rue Eugène Jacquet  
59700 Marcq en Baroeul

## **Holympiades SAS à capital variable**

64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé unique de la société Holympiades,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holympiades SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 20 juin 2023

KPMG SA

Bertrand BOULANGÉ

Associé